

Ière Assemblée Internationale de la Jeunesse Franciscaine (Jefra)

Introduction

Nous, les représentants des 25 Fraternités nationales de la Jeunesse Franciscaine (Jefra), le cœur ouvert à l'action et à l'amour de Dieu, accompagnés de quelques uns de leurs Assistants nationaux, de représentants de l'Ordre Franciscain Séculier de plusieurs Fraternités nationales et de plusieurs membres de la Présidence du CIOFS, sommes réunis pour la Première Assemblée Internationale de la Jefra, célébrée à Vilanova i la Geltrú (Barcelone – Espagne) du 28 juin au 5 juillet 2007. En communion avec la Famille Franciscaine dans le chemin de préparation pour la célébration du "VIII Centenaire du début du charisme franciscain", nous avons choisi comme thème central, pour notre réflexion commune, la prescription de la Règle OFS: "De l'Evangile à la vie et de la vie à l'Evangile". En partant de ce thème et en gardant au fond du cœur la célébration du "VIII Centenaire de la naissance de Ste Elisabeth de Hongrie", pendant l'Assemblée nous avons partagé nos expériences de vie et nous avons réfléchi sur:

- La vie de Ste Elisabeth de Hongrie, son témoignage d'amour maternel, de don miséricordieux aux marginaux de la société de son temps, la cohérence et l'authenticité de sa vie,
- La place des jeunes franciscains dans l'Eglise,
- La place des jeunes franciscains dans la Famille Franciscaine et ce que signifie de se mettre à la suite de François d'Assise,
- Le parcours de notre vocation.

L'Assemblée:

- A défini la Jefra comme la communion des fraternités locales existantes dans le monde, partie intégrante de la Famille Franciscaine, qui vivent leur expérience de vie chrétienne à la lumière du message de St François d'Assise, en approfondissant son chemin de vocation dans la sphère de l'Ordre Franciscain Séculier.
- A approuvé un règlement pour cadrer l'activité internationale de la Jeunesse franciscaine
- A approuvé les points suivants comme conclusions:

Conclusions

- **La Jefra, présent et futur**
 - **La Jefra dans l'Eglise**
La Jefra s'engage à promouvoir la vocation chrétienne au moyen de:

- témoignages de vie authentique et cohérent, qui est, en réalité, ce qui convainc plus que des paroles.
 - la transmission de la foi par des comportements de respect, d'écoute, de dialogue, d'amitié désintéressée, de solidarité et de service.
 - l'expérience et la formation qui nous aident dans notre tâche évangélisatrice.
 - décisions et d'engagements définitifs et cohérents.
- **La Jefra dans la Famille Franciscaine**
 - En reprenant l'esprit de François lui-même, le jeune franciscain doit être un passionné et un amoureux qui met Dieu à la première place.
 - Si Dieu est au centre de ma vie, alors je peux aimer et respecter l'autre comme il/elle est, sans discrimination d'âge, de religion, de culture, de race...
 - C'est important d'abattre les murs qu'il y a en moi pour pouvoir voir les autres comme des véritables frères et soeurs.
 - Comme partie intégrante de la Famille Franciscaine, le jeune doit profiter toutes les occasions pour porter l'Evangile à la manière de François dans tous les recoins de la vie et être lumière dans le monde d'aujourd'hui.
- **L'Eucharistie pour le jeune franciscain**
 - Comme François nous sommes appelés à reconnaître dans l'Eucharistie le sacrement du Corps du Christ et à vivre l'expérience trinitaire à partir de la Parole et du Signe Eucharistique.
 - La relation intime avec Jésus et sa Parole est fondamentale pour les jeunes franciscains pour pouvoir vivre l'Eucharistie.
 - La petitesse, l'humilité, l'innocence, la pauvreté sont des valeurs qui nous aident à comprendre et à vivre l'Eucharistie.
 - En tant que franciscains, nous devons célébrer l'Eucharistie en vraie communauté: la prière, la formation et la mission n'ont pas de sens sans la communauté.
- **La Jefra du futur**
 - La fraternité locale doit se développer comme lieu dans lequel s'approfondissent l'expérience de vie évangélique et la vocation à laquelle le jeune est appelé. On doit promouvoir entre ses membres la disponibilité, la pauvreté en esprit et la fraternité: ce qui fera croître le groupe et qui favorisera le sens d'appartenance à la Jefra.
 - La Jeunesse Franciscaine n'est pas un groupe de plus; la fraternité locale de la Jefra doit être reconnue dans la famille franciscaine et dans la communauté ecclésiale. C'est pourquoi sa présence est nécessaire dans des activités comme l'Eucharistie, l'œuvre sociale et les activités organisées par la paroisse, le diocèse ou la famille franciscaine. De plus, la Jefra doit s'enrichir à travers d'autres groupes de jeunes en Eglise et

même elle peut envisager à avoir une personnalité juridique civile.

- La formation continue doit être enrichie par de nouvelles initiatives, comme des recollections et d'autres activités au niveau régional ou national. Le contact à travers Internet avec d'autres groupes de la Jefra peut aussi aider à la croissance du jeune et du groupe. L'Assistant local doit promouvoir une plus grande approche envers les jeunes de la fraternité.

- **Critères communs**

- **Rituel**

- **Rite d'Initiation**

- On propose qu'il soit plus court et direct en incluant uniquement les gestes et les symboles.
- Il est recommandé que le jeune fasse ce rite seulement après avoir reçu le sacrement de Confirmation.
- Le rite se célébrera pendant un temps de prière propre à la fraternité.
- Il y sera remis un Evangile et d'autres documents propres à la Jefra.

- **Rite de Promesse**

- On célébrera un rite approprié pendant la célébration de l'eucharistie ouverte à toute la communauté ecclésiale.
- Il sera remis un Tau, de préférence avec un caractère spécifique.
- Préalablement le jeune devra participer à une retraite spirituelle préparée dans ce but.

- **Divers**

- L'accueil, dans les deux rites, revient au président de la fraternité locale dans laquelle le jeune s'incorpore ou fait sa promesse (*la Jefra, chemin de vocation franciscaine*, Art 21). Dans le cas où aucun frère de la fraternité locale n'ait fait sa promesse ou que celle-ci soit une fraternité émergente, c'est au Président du niveau supérieur que reviendra l'accueil, ou à défaut, au Ministre de la Fraternité locale OFS.
- Chaque année, le jeune qui aura fait sa promesse devra faire un rappel ou renouvellement de celle-ci lors d'un rite dans sa propre fraternité.

- **Programme de formation**

- Les jeunes qui décident de faire leur promesse doivent compter sur une période de formation spécifique qui inclut dans les dernières semaines une retraite spirituelle (*la Jefra, chemin de vocation franciscaine*, Art 21).
- Inclusion de projets dans le domaine social qui rend plus "réel" l'engagement;

- Inclusion de rencontres avec d'autres fraternités au niveau régional, national et international comme complément de la formation que le jeune reçoit dans sa propre fraternité.
- Création d'un programme spécifique pour la formation d'Assistants et l'implication de religieux avec la Jefra
- Création d'un programme spécifique pour la formation des animateurs fraternels.

○ **Vocabulaire**

Liste des noms proposés à utiliser dans la Jefra

Services dans la fraternité:

- Président
- Vice-président
- Responsable de formation
- Secrétaire
- Trésorier
- Conseillers

Organes de conseil, de décision et d'animation:

- Conseil
- Assemblée
- Assemblée électorale

Réunions:

- Rencontre

• **Animation fraternelle**

▪ **Fonctions de l'animateur fraternel:**

- Etre présent et accompagner la fraternité de la Jefra, en aidant les jeunes à progresser dans son parcours humain et spirituel.
- Communiquer son expérience évangélique et de fraternité comme exemple pour les jeunes.
- Coordonner avec d'autres animateurs fraternels le travail des différents niveaux.
- Promouvoir la Jefra, comme option pour les jeunes, dans les fraternités OFS et dans les communautés franciscaines et ecclésiales là où elle n'existe pas.
- Servir de courroie de transmission et liens entre l'OFS et la Jefra.
- Collaborer dans l'organisation des rencontres.

▪ **Caractéristiques de l'animateur fraternel:**

- Dynamique
- Constant

- Spirituel
- Formé
- Prêt au dialogue
- Respectueux
- Avec une grande capacité d'écoute
- Avec un esprit jeune
- Avec du charisme pour se mettre en relation avec les jeunes
- Prêt à apprendre

- **Situations qui requièrent une attention spéciale de la part de l'animateur fraternel:**

- Accepter de bon gré la mission qu'on lui demande.
- Ne pas se charger d'engagements excessifs.
- Remplir son service de façon responsable
- Ne pas imposer ses volontés aux jeunes.
- Ne pas confondre sa fonction avec le rôle du président de la Jefra ou celui de l'assistant spirituel.
- Impliquer l'OFS dans le projet de la Jefra et agir comme lien de communion.
- Ne pas diriger le groupe de manière intéressée et exclusive vers l'OFS

- **Groupes d'enfants et d'adolescents**

- L'Assemblée réaffirme la volonté de mener à bien l'animation de groupes d'enfants et d'adolescents franciscains en partenariat avec l'OFS, sous l'assistance des frères religieux. Elle propose la création de commissions conjointes de coordination au niveau national et de direction au niveau local.
- Les groupes d'enfants et d'adolescents franciscains sont un complément à la catéchèse que les enfants et les adolescents doivent recevoir; ces groupes ne doivent pas se présenter comme une substitution, en aucun cas. Ils doivent être ouverts à tous les enfants de la communauté ecclésiale et ne pas se limiter à ceux qui proviennent de familles de franciscains.
- Les parents doivent être impliqués dans la participation à la croissance de leurs enfants comme personnes et comme chrétiens dans la "Maison de Dieu".
- On propose l'élaboration de matériel de formation adéquat pour les animateurs, ainsi que le partage des expériences avec les animateurs d'autres groupes.

- **Divers**

Pour répondre à quelques unes des propositions concrètes présentées par ses membres, l'Assemblée Internationale de la Jefra prend les décisions suivantes:

- **Sur le responsable de formation**

Le responsable de formation dans les différents niveaux (local, régional et national), étant donné l'importance de ses services, sera élu lors de l'Assemblée Elective correspondante, immédiatement après le Président et le vice-Président.

- **Sur l'état civil**

Dans les pays où le fait de se marier exclut le jeune de la Jefra et dans le cas où un frère ou une soeur alors qu'il ou qu'elle réalise un service à la fraternité, élu/e par ses propres frères, décide de changer de statut civil en se mariant, ce frère ou cette soeur pourra rester dans la Jefra jusqu'à la fin de son mandat.

- **Sur la Création**

Devant l'impossibilité, en raison des réalités si différentes dans lesquelles grandissent les frères de la Jefra, de se mettre d'accord sur un même projet de défense de la nature, la Jeunesse Franciscaine au niveau international s'engage à mener à bien des actions concrètes dans les sphères locales, régionales et nationales, actions qui manifestent notre confiance et nos liens de fraternités envers toute la création.

- **Sur la musique**

La Jefra au niveau international cherchera un chant qui nous identifie comme jeunes franciscains et nous aide à sentir que nous faisons tous partie d'une "Fraternité universelle".

Enfin, nous avons remercié le Seigneur pour tous les biens reçus, comme une merveille de son Amour envers chacun de nous, puisqu'il nous a permis de créer et de vivre une forte communion de cœurs et d'objectifs. Nous nous sommes engagés à prendre soin de garder contact entre nous et nos fraternités nationales respectives, ainsi qu'avec les Conseillers internationaux de la Jefra, pour maintenir vives nos expériences et nos décisions et que celles-ci, avec l'aide de François, de Claire et d'Elisabeth de Hongrie, donnent leurs fruits.

Vilanova i la Geltrú, le 5 juillet 2007